

La Cinémathèque québécoise

Robert Daudelin

Numéro 41, automne 1988

Cinéma et patrimoine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18581ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daudelin, R. (1988). La Cinémathèque québécoise. *Continuité*, (41), 27–28.

LA CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE

par Robert Daudelin

*Garder vivante
l'histoire du cinéma.*

Cinéma: art et industrie... Dans ce couple mal assorti, mais merveilleusement capitaliste, les contradictions sont multiples: oeuvre-marchandise, rêve-réalité, créateur-commerçant. Mais il en est une plus générale, à première vue extrinsèque, qui affecte tous les produits du cinéma: la contradiction passé-présent.

L'art vit d'histoire, dans l'histoire; le passé lui est essentiel, constitutif. L'industrie et le commerce vivent fondamentalement dans le présent: les profits d'hier n'ont aucun intérêt, aucun «sens» pour celui qui fait commerce de cinéma — à moins qu'il ne veuille profiter de la mode rétro ou satisfaire les besoins de la télévision. Le plus souvent celui-là s'acharne à effacer le passé: les films cessent de l'intéresser après quelques années (trois ans, cinq ans, sept ans?). Il détruit chaque année des milliers de copies et rachète des scénarios ou des *copyrights* pour en bloquer toute reprise en main... Ainsi disparaissent les oeuvres du passé — parfois très récent — du cinéma, l'art de notre siècle, nous dit-on.

IMAGES EN MÉMOIRE

De par le monde, le travail des cinémathèques s'inscrit au coeur même de cette contradiction. Sans arrêt, elles rendent témoignage du passé du cinéma, défiant le présent des modes, du spectaculaire et des mises en marché, culturelles ou autres. C'est à la sauvegarde de ces oeuvres au destin si souvent tragique que travaillent les cinémathèques qui, depuis les années trente, ont pris leur place aux côtés des bibliothèques et des musées dans la mémoire collective des hommes.



Mais conserver les oeuvres de cinéma n'est pas, comme nous l'avons indiqué déjà, si évident, ni très facile. Car le cinéma, comme beaucoup de produits du XX^e siècle, est un objet fragile qui se défend mal contre le temps. La connaissance de l'histoire du cinéma est pourtant indissociable d'une connaissance de ses oeuvres. Une cinémathèque, dont le mandat principal et essentiel est la conservation, c'est donc l'histoire vivante du cinéma: le passé préservé, critiqué, évalué, actualisé.

Au Québec, c'est en 1963 — l'époque de *À tout prendre* de Claude Jutra, *Pour la suite du monde* de Michel Brault et Pierre Perrault, *Le chat dans le sac* de Gilles Groulx — qu'un groupe de fervents du cinéma (cinéastes, professeurs, critiques, animateurs de ciné-clubs) se rassemble autour de l'idée, alors complètement nouvelle dans notre milieu, de constituer des archives cinématographiques. Sauver les films donc, et d'abord ceux que nous avons produits, mais aussi permettre l'accès aux grandes oeuvres du cinéma mondial, accès jusque-là plus que restreint.

Le rossignol et les cloches (1952), un film de René Delacroix restauré par la Cinémathèque québécoise. (photo: coll. Cinémathèque québécoise)

La Cinémathèque québécoise est un organisme privé sans but lucratif appuyé financièrement par les pouvoirs publics — et en premier lieu par le ministère des Affaires culturelles qui nomme trois membres de son conseil d'administration. Elle se consacre à la conservation des oeuvres du septième art et à la diffusion de la culture cinématographique sous toutes ses formes. L'administration générale de la Cinémathèque relève d'une assemblée de 390 membres représentant les divers secteurs d'activités du cinéma au Québec. De ce fait, la Cinémathèque entretient des liens étroits et constants avec le milieu cinématographique québécois qui voit en elle un lieu de rencontre ouvert et dynamique.



DES COLLECTIONS EXCEPTIONNELLES

Le but premier d'une cinémathèque, comme nous le rappelions précédemment, est la sauvegarde des oeuvres de cinéma. Pour ce faire, on a construit, en 1974-1975, des entrepôts de conservation où l'humidité relative et la température sont contrôlées de façon permanente, assurant ainsi la préservation à long terme des films faisant partie des collections. Les programmes d'acquisition et de restauration de la Cinémathèque, comme il se doit, privilégient le cinéma québécois. Par ailleurs, la loi québécoise sur le cinéma lui confie le mandat de conserver les films de la production québécoise courante; tous les longs métrages produits au Québec depuis 1984 et une grande partie des courts métrages sont d'ores et déjà archivés.

Le cinéma étranger est également bien représenté dans les collections de la Cinémathèque grâce aux programmes d'échanges avec les archives étrangères et surtout aux importants dépôts que les producteurs et les distributeurs québécois lui confient chaque année. Ainsi possède-t-elle une imposante collection de films français des années trente et quarante, parmi lesquels plusieurs titres rares de ce cinéma du samedi soir qui fascine les nouveaux historiens.

Une place toute particulière est faite au cinéma d'animation, champ d'activité spécialisé de la Cinémathèque québécoise: plus de 3 000 titres, de tous les pays et de toutes les époques (dont des oeuvres rarissimes de pionniers américains redécouverts grâce aux travaux de recherches de la Cinémathèque) constituent une collection unique — la plus complète du genre au monde.

Le siège social de la Cinémathèque québécoise au 333, boulevard de Maisonneuve à Montréal. On y trouve la salle de projection, la salle d'exposition, le centre de documentation, les collections de photos et d'affiches et les services administratifs. (photo: B. Ostiguy)

Au total, quelque 20 000 titres font désormais partie de ses collections. Mais, il va sans dire, la conservation concerne aussi tout ce qui entoure la vie et la production des films. La Cinémathèque a donc rassemblé une collection considérable de photos (plus de 150 000, classées et accessibles aux chercheurs), d'affiches (plus de 12 000 titres), de scénarios (3 000 titres catalogués), d'appareils anciens (quelque 400 appareils de 1870 à nos jours) et de disques (plus de 1 000 bandes sonores originales) et d'autres documents (documents légaux, correspondances, récompenses, etc.). Certains fonds d'archives particulièrement importants (le fonds Claude Jutra, le fonds Jean-Claude Labrecque) ont été traités en profondeur et ont fait l'objet d'expositions. Ces riches collections se retrouveront bientôt, du moins l'espérons-nous, dans un musée de l'image en mouvement, un lieu unique en son genre où l'on découvrira les merveilles de l'image et ses mystères, de la caverne de Platon aux hologrammes de l'ère technologique.

UNE PRÉSENCE DYNAMIQUE

Si la conservation est l'activité principale de la Cinémathèque, la diffusion, sous toutes ses formes (projections, publications, information), est son activité la plus publique, la plus visible. Bon an mal an, à raison de treize séances par semaine, elle propose quelque cinquante programmes de cinéma: films du répertoire québécois, classiques de l'histoire mondiale du cinéma, rétrospectives de grands cinéastes, cycles nationaux, cycles historiques et autres. La salle de la Cinémathèque offre des conditions idéales de visionnement des films: respect des divers formats, des vitesses des oeuvres du cinéma muet (fréquemment accompagnées au piano par le pianiste de la Cinémathèque) et des standards de projection.



Un mutoscope américain (v. 1900) de la collection d'appareils anciens. (photo: coll. Cinémathèque québécoise)

Le programme de publications de la Cinémathèque inclut un périodique, *Copie Zéro*, consacré au cinéma québécois, une collection historique, *Les Dossiers de la Cinémathèque*, et de nombreuses publications ponctuelles directement liées aux cycles des projections publiques.

La Cinémathèque abrite aussi un centre de documentation sur le cinéma et la télévision parmi les plus imposants en Amérique du Nord: environ 40 000 monographies, 130 000 numéros de périodiques et plusieurs centaines de milliers de coupures de presse, classées, répertoriées et accessibles pour mieux comprendre l'histoire toujours fascinante des images en mouvement.

Signalons en terminant que la Cinémathèque québécoise est membre de la Fédération internationale des archives du film (FIAPF) et, de ce fait, entretient des relations suivies avec quelque quatre-vingts centres d'archives cinématographiques de plus de quarante pays où elle assure la présence dynamique du cinéma québécois.

Robert Daudelin est conservateur à la Cinémathèque québécoise.